

Jette Info

n° 206



6

Stationnement :
Deux nouvelles
zones réglementées



14

Le 30 mars 2013 :
Grande chasse aux oeufs
dans le parc Garcet



21

Les 20 et 21 avril 2013 :
Artiestenparcours d'Artistes

7^{EME} EDITION
BALAI D'OR
16 MARS 2013

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Le 16 mars a lieu la grande Opération Balai d'or. Pendant cette grande opération de nettoyage, les comités de quartier, les éco-ambassadeurs, les balayeurs de rue et les riverains se serrent les coudes pour donner un bon coup de nettoyage à leur quartier. Cet événement offre également une occasion idéale de faire connaissance avec les balayeurs qui veillent à la propreté de votre quartier.

L'année passée, plus de 200 participants ont pris part à cette belle action. Aussi bien les jeunes que les personnes âgées se sont retroussé les manches. Bloquez la date dans votre agenda.

**Découvrez
tous les détails**

P. 11

Editeur responsable:
Hervé Doyen, Bourgmestre
Chaussée de Wemmel 100
1090 Jette
Tél. : 02 423 12 11
E-mail : communication.1090@jette.irisnet.be
BUREAU DE DEPOT BRUXELLES 9



Notre implication pour un projet commun : Jette

Cela vous a-t-il déjà frappé que nous vivons dans un environnement urbain densément peuplé, mais que nous disposons quand même d'un cadre de vie propre et agréable ? Un environnement qui offre suffisamment d'espaces verts, où les rues sont propres et où traînent peu de déchets. Faire de la commune un cadre agréable, c'est depuis longtemps déjà l'une des priorités à Jette et c'est le résultat d'un engagement constant.

Des dizaines de balayeurs nettoient chaque jours les rues – qu'il vente ou qu'il pleuve – pour faire de Jette une commune propre. Et bien que ce soit une tâche difficile, qui doit être répétée chaque jour, le résultat est bien visible. Mais les mesures vont bien plus loin.

Nous trouvons ainsi sur notre territoire des solutions pour traiter les déchets en tous genres qui, faute de ça, traîneraient dans les rues : poubelles publiques, bulles à verre, canisites, ... Si un dépôt clandestin est signalé quelque part, nous le ramassons et l'apportons à Bruxelles-Propreté. Près de 800 tonnes de déchets sont ainsi détruites chaque année dans les fours à combustion.

En matière de respect des consignes de propreté, la commune peut compter sur son ombudsman pour lutter contre les infractions. Via des campagnes de sensibilisation ou des actions de répression, les habitants sont clairement informés de l'importance de respecter ces consignes pour conserver la qualité de notre environnement.

Pensez également au service des Plantations. Les jardiniers plantent quelque 90.000 (!) plantes annuelles ou bisannuelles dans différents espaces verts de la commune et sont responsables de l'entretien de plus de 4.000 arbres sur les avenues, de 47 ha de parcs et jardins publics, ... Des chiffres impressionnants qui donnent bien la mesure du travail difficile fourni chaque jour pour faire de Jette une commune agréable.

Le 16 mars, vous pourrez, vous aussi, retrousser vos manches à l'occasion de la grande Opération Balai d'or. Pendant cette opération de nettoyage, les comités de quartier, les éco-ambassadeurs, les balayeurs de rue et les riverains se serreront les coudes pour donner un bon coup de nettoyage à leur quartier. Cet événement offrira également une occasion idéale de faire connaissance avec les balayeurs qui veillent à la propreté de votre quartier.

Mais les efforts ne se limitent bien entendu pas à cette seule journée. Vous pouvez aussi vous impliquer quotidiennement pour la propreté dans notre commune. En nettoyant votre trottoir, en déposant vos poubelles au bon moment et au bon endroit, en emmenant votre chien dans les canisites ou simplement en utilisant les poubelles prévues en rue pour jeter les petits déchets que vous avez dans les mains.

Entretemps, je vous donne rendez-vous pour l'Opération Balai d'or le 16 mars. Au plaisir de vous y voir !

Votre député-bourgmestre, Hervé Doyen

UNE QUESTION SUR
LA COMMUNE DE JETTE ?
Surfez sur www.jette.be

Horaires des services communaux

LA MAISON COMMUNALE

Chaussée de Wemmel, 100
1090 Jette - Tél.: 02.423.12.11

Services Démographie, Etat civil et GEFICO : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h
Jeudi: de 13h à 19h

Autres services

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h - Jeudi: de 13h à 16h

THEODOR 108

Rue Léon Theodor, 108 - 1090 Jette
- Tél.: 02.423.12.11

Espace public, Gestion du Territoire (Urbanisme), Patrimoine communal, Mobilité, Développement durable :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h

Jeudi: de 13h à 16h

Sauf le service Gestion du Territoire (Urbanisme) : fermé le mardi

HÔTEL DU CONSEIL

Place Cardinal Mercier, 1 - 1090 Jette
• Commissariat de police
Tél.: 02.412.68.06

Le collège des bourgmestre et échevins 2013-2018



Hervé DOYEN, bourgmestre

- Sécurité et Contrat de sécurité
 - Coordination et Affaires générales
 - Tutelle CPAS
 - Contrats de quartier
 - Communication et Information
- hdoyen@jette.irisnet.be
02.423.12.19



Geoffrey LEPERS, 1^{er} échevin

- Enseignement francophone
 - Finances
 - Propreté publique
 - Tourisme
 - Informatique et Nouvelles technologies
 - Anciens combattants
 - Charroi communal
- glepers@jette.irisnet.be
02.423.12.34



Bernard VAN NUFFEL, 2^{ème} échevin

- Espace public
 - Patrimoine communal
 - Gestion de l'Energie (URE, PLAGES, ...)
- bvannuffel@jette.irisnet.be
02.423.12.08



Benoît GOSSELIN, 3^{ème} échevin

- Prévention
 - Sports
 - Accueil extrascolaire et Kids' Holidays
 - Personnel
 - Infrastructures biculturelles
- bgosselin@jette.irisnet.be
02.423.12.05



Claire VANDEVIVERE, 4^{ème} échevine

- Etat civil – Démographie
 - Affaires sociales
 - Egalité des chances – Intégration – Personne handicapée
 - Environnement
 - Qualité du service aux citoyens
- cvandevivere@jette.irisnet.be
02.423.12.05

Nouveaux représentants jettois dans le conseil de police

Les élections communales ne donnent pas seulement lieu à l'installation d'un nouveau conseil et d'un nouveau collègue, mais également au renouvellement d'autres instances, telles que le conseil du CPAS ou le conseil de police. Les représentants jettois au sein du conseil de police de la zone de police de Bruxelles-Ouest ont été installés le 1^{er} février.

L'installation du conseil de police a eu lieu au Château du Karreveld à Molenbeek-Saint-Jean. Sur les 25 membres du conseil de police, les 24 présents ont prêté serment devant le bourgmestre président Hervé Doyen. Notre bourgmestre a actuellement repris le flambeau de l'ancien bourgmestre de Molenbeek Philippe Moureaux dans cette fonction.

Les membres du conseil de police qui siègeront dorénavant pour Jette sont Hafida Draoui, Annemie Maes, Mohammed Errazi, Benoît Gosselin, Steve Hendrick et Jean-Louis Pirottin. Mohammed Errazi, qui n'était pas présent lors de l'installation, prêtera serment lors du prochain conseil de police qui se déroule le 12 mars.

Le conseil de police est compétent en matière de budget, de formation de personnel et de nomination du personnel de la zone concernée. A côté du conseil de police, le collège de police est responsable de l'organisation de la police locale. Il est par exemple compétent pour : exercer autorité sur le corps de police et sur le chef de corps, donner des ordres, appliquer les sanctions pénales, décider d'un achat ou d'une mise en vente publique. Le bourgmestre Hervé Doyen, tout comme les bourgmestres des quatre autres communes de la zone de police (Molenbeek-Saint-Jean, Berchem-Sainte-Agathe, Ganshoren et Koekelberg), siège au collège de police.



© AC Molenbeek – Photo : E. Françoise

La prochaine séance du conseil communal se tiendra le mercredi 27 mars à 20h, à l'Hôtel du Conseil, place Cardinal Mercier.

Vous trouverez l'ordre du jour de chaque conseil sur le site www.irisbox.irisnet.be. Le contenu complet de l'assemblée du conseil est publié sur ce même site le jour suivant.



Paul LEROY,
5^{ème} échevin

- Culture francophone (+Académie, Bibliothèque, ...)
 - Seniors francophones
 - Activités bicommunautaires
 - Familles et Petite enfance, Jeunesse francophone
 - Santé
 - Urbanisme
- pleroy@jette.irisnet.be
02.423.12.03



Bernard LACROIX,
6^{ème} échevin

- Vie économique et Commerce
 - Animations
 - Emploi
 - Terrains et immeubles à l'abandon
 - Cultes
- blacroix@jette.irisnet.be
02.423.12.03



Brigitte GOORIS,
7^{ème} échevine

- Enseignement néerlandophone
 - Jeunesse néerlandophone
 - Culture néerlandophone, Affaires néerlandophones
 - Seniors néerlandophones
- bgooris@jette.irisnet.be
02.423.12.34



Christine GALLEZ,
8^{ème} échevine

- Mobilité
 - Habitat / Logement
 - Développement durable
 - Agenda 21
 - Relations Nord/Sud
- chgallez@jette.irisnet.be
02.423.12.09

A votre service

CPAS

Rue de l'Eglise
Saint-Pierre, 47
Secrétariat : 02.422.46.11
Service social : 02.422.46.75

Société de logements sociaux Foyer jettois

Esseghem 3 –
Rue Jules Lahaye, 282
Tél : 02.478.38.35
(8h30-12h/13h30-17h)
Permanences des services administration, comptabilité et service social : lundi de 9 à 12h et mardi de 13h30 à 16h30

Agence Immobilière Sociale de Jette

Résidence Esseghem 2
Rue Jules Lahaye, 288
Tél : 02.421.70.90

Agence locale pour l'Emploi de Jette

Rue Léon Theodor, 204
Tél : 02.421.65.00

Le collège des bourgmestre et échevins 2013-2018

Les entreprises de travail adapté

Laissez-vous surprendre

Connaissez-vous les entreprises de travail adapté (ETA) ? Anciennement appelées « Ateliers protégés », ces entreprises proposent du travail aux personnes handicapées. En faisant appel aux ETA pour certains petits travaux, vous leur permettez donc de trouver un emploi valorisant et un équilibre de vie.



Vous devez faire imprimer des cartes de vœux, abattre un arbre ou transformer votre jardin, organiser un buffet pour une fête de famille, sublimer vos vieux livres ou encore restaurer vos chaises ? Comme la plupart des particuliers, vous faites sans doute appel à des professionnels pour réaliser ces différentes tâches. Et si vous confiiez certains de vos travaux à une entreprise de travail adapté ? Il en existe 13 à Bruxelles, réunies au sein de la Fédération Bruxelloise des Entreprises de Travail Adapté (Febrap).

Intégration sociale

Les entreprises de travail adapté sont des partenaires fiables et respectueux, qui proposent des services de qualité aux particuliers, mais aussi aux entreprises. Impressions mailings commerciaux, jardinage, emballage, montage, distribution, ... les services développés par le secteur sont très variés. De plus, en faisant appel à une ETA, vous lui permettez d'assurer du travail à des personnes handicapées et participez donc à leur intégration sociale et à leur épanouissement. A Bruxelles, les entreprises de travail adapté proposent du travail à 1.450 personnes handicapées et à 400 encadrants qualifiés.

Local et environnemental

Le secteur des entreprises de travail adapté est touché, lui aussi, par la crise économique et doit faire face à la concurrence, tout en accomplissant sa mission sociale. Malgré qu'elles proposent des tarifs et des services qui s'accordent à ceux du marché en général, les entreprises de la Febrap mettent en avant d'autres qualités. Ainsi, en plus de leur rôle social, elles ont à cœur de travailler dans le respect de l'environnement et proposent des services de proximité. Les entreprises ou les particuliers qui font appel à une ETA sont donc assurés de participer à une économie sociale et durable.

Vers une commune... plus adaptée

Depuis quelques années, la commune de Jette consulte régulièrement des entreprises de travail adapté comme la Ferme Nos Pilifs, Les Jeunes Jardiniers ou M&H pour ses marchés d'impression et d'entretien des espaces verts. Le bourgmestre et les échevins ont décidé d'aller plus loin. Avec l'aide de la Febrap, les responsables de la commune ont listé d'autres pistes de collaboration qui s'inscrivent dans la politique de diversité poursuivie par Jette. Tout comme votre administration communale, laissez-vous surprendre par ces travailleurs « extraordinaires » et la palette de services qu'ils vous proposent.

Plus d'infos : Febrap – Trassersweg, 347 – 1120 Bruxelles – 02.262.47.02.

Retrouvez la liste des ETA et des services proposés sur le site www.onsadapte.be



Appel à projets Prix Bruocsella 2013

Présentez vos projets « pour la ville » avant le 29 mars

Avec le soutien de la Région de Bruxelles-Capitale, Prométhéa a mis en place, depuis 2003, un collectif d'entreprises mécènes pour l'amélioration de l'environnement urbain en Région bruxelloise : le Club Bruocsella. Cette année, au mois de mai, Bruocsella récompensera des projets « pour la ville », avec un prix allant jusqu'à 25.000 EUR.

Les projets candidats au prix 2013 doivent avoir pour vocation de participer à l'amélioration du cadre de vie et de l'environnement urbain en Région bruxelloise.

Qui peut participer ?

Le prix Bruocsella s'adresse à toute association, comité de quartier, collectivité. Pour être éligibles, les projets doivent notamment répondre aux critères suivants :

res suivants :

- se situer en Région de Bruxelles-Capitale ;
- être visibles de façon extérieure, par le public ;
- contribuer à la création, à la rénovation ou à la sauvegarde de l'espace urbain ;
- ne pas relever du patrimoine classé ;

Le prix de 25.000 EUR doit constituer un levier significatif ou un complément nécessaire à la finalisation du projet candidat.

sation du projet candidat.

Date ultime de dépôt des dossiers de candidature : le 29 mars 2013. Le règlement et les documents nécessaires pour l'inscription sont disponibles sur www.promethea.be.

Plus d'infos : Promethea asbl – Valérie Orban – 02.513.78.27 – bruocsella@promethea.be – www.promethea.be

Augmentation de l'offre de la STIB

Le 18 février, la STIB a mis en place de nouveaux horaires. La société de transports public a augmenté la fréquence de 22 lignes de bus et de 8 lignes de tram. A Jette aussi la fréquence a été revue à la hausse pour différentes lignes de tram et de bus.

Les temps d'attente ont été réduits et les heures de pointe ont été élargies. Grâce à ces adaptations, la STIB entend répondre au mieux à la demande croissante, principalement pendant les heures d'affluence. L'offre a également été augmentée pendant les week-ends, afin de mieux desservir les zones commerciales.

Lignes de tram

Ligne 19 :

- un tram toutes les 8 au lieu des 10 minutes pendant les heures creuses
- élargissement des heures de pointe en matinée
- un tram toutes les 12 au lieu des 15 minutes le samedi

Lignes de bus

Ligne 13/14 :

- élargissement des heures de pointe en matinée
- un bus toutes les 15 au lieu des 20 minutes le samedi

Ligne 49 :

- élargissement des heures de pointe en soirée
- un bus toutes les 12 au lieu des 15 minutes le samedi

Ligne 53 :

- prolongement jusqu'à l'Hôpital militaire le dimanche en journée

Ligne 84 :

- un bus toutes les 12 au lieu des 15 minutes pendant les heures creuses
- élargissement des heures de pointe en matinée

Les transports en commun, et principalement le tram et le bus, forment une bonne alternative à la voiture, en ville. Cette nouvelle augmentation de l'offre est peut-être l'occasion idéale de s'y essayer ?

Plus d'infos : www.stib.be



Bike Experience Appel aux automobilistes bruxellois sans expérience cycliste en ville

Du 1^{er} au 31 mars, les automobilistes bruxellois qui le désirent pourront s'inscrire à la troisième édition de la Bike Experience. Si vous avez déjà envie depuis longtemps d'éviter les files de voitures, mais que vous n'osez pas prendre votre vélo, c'est votre chance. Avec la Bike Experience, vous pourrez enfourcher votre vélo sous l'assistance d'un cycliste expérimenté. Pendant le mois de mai, les participants découvriront les avantages du vélo en toute sécurité.

Depuis déjà plusieurs années, le nombre de cyclistes en Région bruxelloise ne fait qu'augmenter. Les chiffres récents en matière de circulation indiquent que les déplacements à vélo des Bruxellois entre le domicile et le travail atteignent progressivement les 10%. Certains cyclistes potentiels ont cependant besoin d'un petit coup de pouce ou de quelques conseils pour s'aventurer dans le trafic bruxellois. La Bike Experience a vu le jour en 2010 à l'initiative des organisations cyclistes bruxelloises (Pro Velo, GRACQ, Les Ateliers de la rue Voot, CycLO et Fietsersbond). Trois ans plus tard, l'organisation de la campagne est toujours une belle réussite.

Les éditions précédentes de la Bike Experience ont remporté un franc succès, prouvant un besoin évident de telles initiatives. Suite à l'opération, pas moins de 89% des participants continuent à utiliser chaque semaine leur vélo pour leurs déplacements domicile-travail. En tant qu'action de sensibilisation, la Bike Experience fait également partie du Plan Vélo développé par le gouvernement bruxel-

lois. Bruxelles devient petit à petit une ville cycliste.

Plein le dos des files ? Essayez le vélo !

Cette année, avec le slogan « Plein le dos des files ? Essayez le vélo ! », la Bike Experience met les automobilistes bruxellois au défi de troquer, dès le début du mois de mai, la voiture pour le vélo. Ils découvriront ainsi les avantages du vélo.

Un coach leur donnera des conseils utiles, les entraînera sur des routes sécurisées et leur indiquera les dangers. Grâce à ces conseils, les participants bruxellois pourront laisser leur voiture à la maison et opter pour le vélo.

En tant que participant, vous bénéficiez d'un accompagnement de 3 jours par un coach-cycliste bruxellois, d'une formation au trafic en ville et d'un



kit d'accessoires. De plus, la participation est gratuite. Et si vous n'avez pas de vélo, vous en recevez un à prêter gratuitement.

Intéressé ?

Surfez sur www.bikeexperience.be et inscrivez-vous avant le 31 mars.

Stationnement sur la place de l'Ancienne Barrière et alentours

Deux nouvelles zones réglementées à partir de mars 2013

En accord avec la Région de Bruxelles-Capitale, la commune de Jette a décidé d'instaurer une zone de stationnement payant sur la place de l'Ancienne Barrière, ainsi qu'une zone bleue dans les rues alentour. Celles-ci seront d'application à partir du lundi 11 mars, avec une période d'adaptation de 3 semaines. Les nouvelles règles de stationnement permettront une meilleure rotation des véhicules pour optimiser le déroulement des nombreuses activités du quartier.

Zone payante et zone bleue

La zone payante s'étendra sur toute la place de l'Ancienne Barrière et sera en application du lundi au samedi, de 9 à 12h et de 14 à 17h. Les 15 premières minutes de stationnement sont gratuites (avec ticket), mais non prolongeables. Au-delà de cette période, les automobilistes devront payer leur ticket de stationnement ou posséder une carte d'habitant.

La zone bleue, quant à elle, concerne les rues aux alentours de la place, à savoir : les rues Jaak Pieter Ballings - Bonaventure (entre la place de l'Ancienne Barrière et le carrefour rue Reniers/ rue de l'Abbaye de Dieleghem, des numéros 1 à 73 et des numéros 2 à 72 inclus) - Decrée - Guillaume Beliën - Capart - Eugène Desmet - Joseph Schuermans - Rémy Soetens - Jean Tiebackx - Alexandre Wouters, ainsi que la chaussée de Dieleghem et l'avenue Henri Liebrecht (entre les rues de l'Abbaye de Dieleghem et Joseph Schuermans, côté impair, des numéros 1 à 39 inclus).

Elle sera d'application tous les jours de 9 à 18h, à l'exception des dimanches et des jours fériés. Moyennant l'utilisation d'un disque, le stationnement est limité à deux heures (gratuit). Avec une carte d'habitant, la durée de stationnement est illimitée.

ZONE



Entrée en vigueur

Ces deux zones de stationnement réglementé seront mise en application dès le lundi 11 mars 2013, avec une période de 3 semaines de prévention afin d'informer et sensibiliser les usagers concernés. A partir du mardi 2 avril, les propriétaires des véhicules en stationnement dans ces zones devront se munir d'un ticket aux horodateurs pour la zone payante, être en possession d'un disque de stationnement valable (modèle européen) pour la zone bleue ou posséder une carte d'habitant. La carte handicapé permettra, elle, de stationner gratuitement dans ces zones, sans limite de durée.

Comment se procurer la carte d'habitant ?

Pour bénéficier de la carte d'habitant, vous devez résider dans l'une des zones de stationnement concernées (l'inscription au registre de population ou le paiement de la taxe sur les résidences non principales faisant foi) et apporter la preuve de détention d'un véhicule.

Si vous remplissez ces deux conditions, vous pouvez vous présenter au service communal Gefico (Gestion financière et comptable), muni de votre carte d'identité, du certificat d'immatriculation de votre véhicule et, pour les véhicules de société, d'une attestation de votre employeur.

Chaque ménage a droit à un maximum de 3 cartes d'habitant. La première carte est gratuite, la seconde coûte 54,63 EUR et la troisième 109,27 EUR. Les personnes qui sont en possession d'une carte d'habitant peuvent stationner gratuitement, sans limite de durée, dans la zone pour laquelle elle a été émise et uniquement dans celle-là.

Service Gefico - chée de Wemmel, 100 - guichet 0B

Courtoisie au volant = plus de sécurité sur les routes et mobilité fluide

Du 18 au 24 mars 2013

Semaine européenne de la courtoisie sur la route

Du 18 au 24 mars, les Responsible Young Drivers coordonnent la Semaine européenne de la courtoisie sur la route. Le but de celle-ci est de faire réfléchir tous les usagers de la route sur leur comportement dans la circulation. La courtoisie contribue à la sécurité, à la fluidité du trafic et même au respect de l'environnement.

Dans le trafic, les gens sont en contact les uns avec les autres. Mais les voitures ressemblent cependant bien souvent à des capsules hermétiques. Des motards surgissent tout à coup dangereusement de nulle part. Certains cyclistes oublient qu'il doivent eux aussi suivre le code de la route. Et les piétons ont tendance à oublier qu'un feu de circulation au rouge signifie qu'ils doivent s'arrêter. La circulation ne doit pourtant pas être un combat. Une courtoisie bien dosée permet à tous les usagers de la route d'emprunter les voies publiques d'une manière fluide et sécurisée.

Sur papier, cela semble évident, mais dans la pratique cela diffère souvent : nous oublions nos promesses de courtoisie sur la route dès que nous sommes remontés contre un autre usager. Cette mauvaise attitude est responsable d'un grand nombre d'accidents de la circulation. Et quand tout le monde en aura pris conscience, nous pourrions faire baisser considérablement les statistiques d'accidents.



Une ville courtoise et agréable

Les villes ont encore souvent la réputation d'être des lieux bruyants et stressants. Pour atteindre une mobilité plus fluide et plus sûre, de nombreuses communes – dont Jette – ont adapté leurs infrastructures routières : passages pour piétons surélevés, zones 30, pistes cyclables, ...

Pour diminuer la densité du trafic, les alternatives de transport doivent être revalorisées : voitures partagées, vélos, transports en commun, ... Mais même cela ne suffit pas à rendre la ville plus vivable. Chacun d'entre nous doit également adapter son comportement sur les routes. Un environnement reposant amène un sentiment de sécurité et diminue le nombre d'accidents.

En roulant courtois, vous produisez moins de gaz d'échappement, vous êtes plus détendu et rendez service à l'environnement.

Voici les 10 commandements de la courtoisie sur la route :

1. Je suis concentré sur ma conduite tout au long de mon trajet.
2. Je reste calme au volant, surtout dans les situations à risque.
3. Je cède le passage avec le sourire et remercie d'un geste courtois.
4. Je respecte les autres usagers de la route.
5. Je n'utilise pas l'appel de phare ni le klaxon.
6. Je ne me gare pas sur les parkings pour handicapés ni sur les zones piétonnes.
7. Je ne conduis pas lorsque j'ai bu ou que je suis fatigué.
8. Je n'utilise pas mon GSM ou smartphone lorsque je conduis.
9. Je veille au bon état de mon véhicule pour la sécurité de tous.
10. Je pratique une conduite intelligente, respectueuse de l'environnement.

Plus d'infos : www.courtoisie.be

Donnez votre avis sur le Plan Régional de Politique du Stationnement

L'enquête publique est ouverte jusqu'au 21 mars

Aujourd'hui, se garer à Bruxelles n'est pas évident. D'une commune à l'autre, les tarifs des zones de stationnement ou les conditions pour obtenir une carte de riverain varient très fortement. La Région de Bruxelles-Capitale souhaite simplifier et harmoniser les règles de stationnement dans les 19 communes bruxelloises, grâce au Plan Régional de Politique du Stationnement. Et elle attend vos réactions.

Une enquête est actuellement en cours afin de permettre à chacun de consulter le plan et de donner son avis. Vous avez jusqu'au 21 mars pour vous renseigner et donner votre avis, mais voici déjà les grands axes de ce plan régional.

Des zones de stationnement uniformisées

Le plan régional vise avant tout l'uniformisation des règles de stationnement pour les 19 communes bruxelloises, afin que tous les habitants soient traités de manière équitable. C'est pour cette raison que le plan régional sera réalisé en collaboration avec les communes. Ainsi, les zones de stationnement seront, par exemple, soumises au même règlement dans les 19 communes (cfr. tableau).

Zone	Durée de stationnement	Carte de dérogation
Rouge	max. 2 heures (payant)	non
Orange	max. 2 heures (payant)	optionnel
Verte	pas de limitation (payant)	oui
Bleue	max. 2 heures (avec disque)	oui

Des tarifs de base seront fixés pour les cartes et pour le stationnement, mais les communes gardent la possibilité d'opter pour un tarif plus élevé.

Plus de mobilité pour tous

L'un des autres grands axes du Plan Régional de Politique du Stationnement est de revoir la gestion des places de stationnement et d'encourager les différents types de mobilité.



Le but ? Rendre l'espace public plus convivial et libérer de l'espace pour le confort des cyclistes, piétons, usagers des transports en commun et autres moyens de transport alternatifs. Cela passe, entre autres, par l'agrandissement des trottoirs ou l'aménagement de pistes cyclables et de sites propres pour les transports en commun.

Le plan prévoit également des alternatives au stationnement en voirie et dissuade le stationnement de longue durée dans les zones commerçantes.

Le Plan Régional de Politique du Stationnement est consultable jusqu'au 21 mars 2013 au service

Gestion du Territoire (Urbanisme) de la commune de Jette et sur www.bruxellesmobilite.be/plan-stationnement. Pendant toute la durée de l'enquête publique, vous pouvez réagir et donner votre avis par mail ou par courrier, en suivant les consignes données sur le site de Bruxelles Mobilité.

Plus d'infos : Bruxelles Mobilité – 0800.94.001 (n° vert) – bruxellesmobilite@mrbc.irisnet.be – www.bruxellesmobilite.be/plan-stationnement

Qu'est-ce que la carte de dérogation ?

Les cartes de dérogation seront délivrées par les communes ou par l'Agence Régionale du Stationnement. Il en existe trois : les cartes de riverains, les cartes de dérogation standards (prestataires de soins médicaux urgents, voitures partagées et personnes handicapées) et les cartes de dérogation facultatives (cartes temporaires, interventions ciblées, enseignants, indépendants, ...).

Les détenteurs d'une carte de dérogation ne devront pas payer dans les zones vertes et ne devront pas mettre de disque en zone bleue.

Les personnes handicapées utiliseront leur carte actuelle et pourront stationner gratuitement partout, à l'exception des zones rouges et des emplacements réservés à d'autres usagers.

Travaux de l'espace public

Rues Decrée et de la Résistance, avenues Liebrecht et Notre-Dame de Lourdes Conduites d'eau

La société Hydrobru terminera ou procédera à la modification du réseau de distribution d'eau, ainsi qu'à l'assainissement de l'eau dans les rues Decrée et de la Résistance et dans les avenues Liebrecht et Notre-Dame de Lourdes.

Rues De Keersmaeker et Léopold I^{er}

Pose de câbles électriques

La société Sibelga procédera de début mars à fin avril à la pose de câbles entre les rues De Keersmaeker et Léopold I^{er} pour l'alimentation électrique du nouveau bâtiment Aldi.

Qu'en est-il à Jette ?



Le plan de stationnement de la Région vise l'application des mêmes règles dans les 19 communes bruxelloises, mais il laisse également à chacune d'elle une certaine liberté. La commune de Jette a engagé un bureau d'études qui peaufine le plan de stationnement communal et veille à ce qu'il soit conforme au plan régional. Il tient également compte des zones de stationnement situées à cheval sur Jette et ses communes limitrophes, en collaborant avec ces dernières. La commune de Jette veille à protéger les riverains de la pression du stationnement et à assurer la rotation des véhicules dans les zones commerçantes, le tout en journée. A Jette, comme partout à Bruxelles, la politique du stationnement est l'un des grands enjeux de la nouvelle mandature. C'est pourquoi elle travaille à une réponse la mieux adaptée et la plus détaillée possible.

Le mot de l'ombudsman I have a dream... j'ai fait un rêve !

Un beau matin de février, quelle ne fut pas ma surprise de voir aux petites heures notre commune recouverte d'un beau manteau blanc. Tout était calme et apaisant. Les réverbères diffusaient une lumière orangée du plus bel effet.

Les arbres tendaient leurs branches, comme pour inviter les passants à contempler ce que peu d'entre eux prennent encore le temps de regarder. Quelques véhicules circulaient avec prudence. Les crottes de chiens avaient disparu sous la neige et les poubelles, toutes couleurs confondues, s'étaient parées de blanc, attendant sagement qu'on vienne les collecter. Comme si tous les tracas du quotidien avaient décidé de faire une pause... ne laissant place qu'à la bonne humeur et à la courtoisie.

Les premiers courageux (en général nos aînés) des petites heures, équipés de bottes, de chapeaux, de pelles et de sel, sortant pour déneiger et sécuriser leur trottoir. Les passants se disant bonjour chaleureusement. Les enfants, ravis d'aller à l'école et bien éveillés malgré l'heure matinale, arborant de beaux

sourires entre leurs joues rouges. Et si tout cela n'était qu'un rêve ?

Malheureusement, après l'extinction des réverbères, la journée avançant, alors que la neige fondait et faisait place à la boue, les sacs poubelles réapparaissaient, éventrés et dispersés, les trottoirs non déneigés dévoilaient des plaques glissantes, les crottes de chien refaisaient soudainement surface, les enfants se remettaient à se chamailler pour un rien et les passants recommençaient à s'ignorer dans la rue.

Finalement, était-ce un rêve ou un cauchemar ? Il s'est bien vite évaporé... Pourtant, avec quelques efforts et un peu de bonne volonté, le rêve jettois est à portée de main.



Déchets

La commune de Jette et la Région de Bruxelles-Capitale travaillent main dans la main pour limiter autant que possible les déchets. Outre la traditionnelle collecte de déchets ménagers, différents dispositifs sont prévus. Qu'il s'agisse de déchets verts, de petits déchets chimiques ou d'objets encombrants, diverses options s'offrent à vous pour que vous puissiez vous en débarrasser.

Si chacun apporte sa contribution à une collecte sélective des déchets, l'environnement n'en sera que plus sain.

Déchets verts

COLLECTE REGIONALE.

La collecte des sacs verts a lieu le lundi après-midi. Placez vos déchets verts le lundi avant 13h sur votre trottoir.

SERVICE DES PLANTATIONS.

Vous pouvez vous débarrasser de branches (de 7 cm de diamètre au plus) ainsi que d'autres déchets verts ou petits déchets chimiques, tout au long de l'année, auprès du service communal des Plantations (serres communales - avenue du Laerbeek 120). Tous les mardis et jeudis de 9h à 12h et les samedis de 9h à 14h. Le dépôt des déchets verts est géré par un système de cartes avec code-barre. Cette carte permet d'identifier l'utilisateur. Le volume de déchets est évalué par le préposé et un décompte est envoyé à l'utilisateur pour paiement éventuel. Tarif particuliers jettois: 2 m³ gratuits par an, 10 €/m³ à partir du troisième m³. Tarif particuliers non-jettois: 15 €/m³. Attention: uniquement pour les particuliers.

Objets encombrants

DECHETTERIES REGIONALES.

Vous pouvez vous rendre dans l'une des deux déchetteries régionales avec vos objets encombrants (appareils électroménagers, meubles, ...).

La déchetterie Nord se trouve rue du Rupel à 1000 Bruxelles et la déchetterie Sud est établie à l'avenue de la Deuxième Armée britannique à 1190 Forest. Ouvert le dimanche et lundi de 14h30 à 20h, le mardi et le mercredi de 9 à 20h et du jeudi au samedi de 9 à 16h. Service partiellement gratuit pour les ménages. Le dépôt de matériel de construction (châssis, évier, volets, marbres, poutres, ...) est possible, contre paiement, pour les particuliers, les commerçants, les artisans et les petites entreprises.

ENLEVEMENT PAR BRUXELLES-PROPRETE.

Bruxelles-Propreté vient chez vous, sur rendez-vous, pour vous débarrasser de vos encombrants. Il suffit d'appeler le numéro gratuit 0800.981.81 pour fixer un rendez-vous. Chaque ménage a droit à un enlèvement gratuit de 3 m³ d'objets encombrants une fois par an. Vous payez ensuite 27,23 € par mètre-cube supplémentaire.

Eco-ambassadeurs

Vous souhaitez devenir éco-ambassadeur et ainsi contribuer à la propreté et à la protection de l'environnement dans votre quartier ? Contactez dès à présent Ilse Desmet - 02.422.31.01 ou idesmet@jette.irisnet.be.

Petits déchets chimiques

PROXY CHIMIK. Les déchets chimiques contiennent souvent des éléments qui risquent de porter atteinte à l'environnement et exigent donc un traitement approprié.

Apportez-les au service communal des Plantations ou au Proxy Chimik (véhicules de Bruxelles-Propreté).

Attention ! Il n'est pas possible de déposer vos médicaments au Proxy Chimik. Il vous faut les retourner à votre pharmacien. Les infrastructures communales (La Maison communale, les bibliothèques, ...) ne collectent plus les cartouches d'encre. Vous pouvez les déposer au Proxy Chimik.

Graffitis

L'équipe communale Graffitis intervient gratuitement sur demande pour débarrasser votre immeuble, votre porte de garage ou votre mur des graffitis. Cette équipe possède le matériel nécessaire pour tout effacer de manière professionnelle sans laisser de traces. Les graffitis ne peuvent toutefois pas être retirés d'un support peint ou d'une surface qui ne peut supporter un nettoyage à haute pression ou des produits corrosifs.

Les propriétaires désireux de faire appel à l'équipe Graffitis concluront un accord avec la commune. Revers de la médaille : les propriétaires qui ne font pas appel à ce service gratuit pour faire ôter des graffitis peuvent se voir infliger une taxe communale de 60 €.

Pour contacter l'équipe Graffitis, appelez le responsable du service Propreté : Dirk De Boeck - 02.478.09.62.

Le calendrier de Proxy Chimik à Jette en mars 2013 :
Place Cardinal Mercier (police) - de 17h à 17h45 : 11 mars
Av. Charles Woeste (ND de Lourdes) - de 18h à 18h45 : 25 mars

Vos vêtements en bon état peuvent encore servir

Donnez-leur une seconde vie

Vous avez des vêtements en bon état, mais qui sont devenus trop petits, trop étroits ou qui ne vous plaisent plus ? Ne les jetez pas ! Plusieurs associations les récupèrent pour les recycler ou les revendre en seconde main. Vous trouverez ci-dessous le moyen de faire plaisir à d'autres grâce aux vêtements que vous ne mettez plus.



Terre, Les Petits Riens, la Ligue des Familles, la Ressourcerie Rouf, ... toutes ces associations sont présentes à Jette d'une manière ou d'une autre. Et vos vieux vêtements les intéressent.

Mais pour leur être utiles, ils doivent évidemment être en bon état. Chacune à sa manière, ces associations récupèrent les vêtements que vous ne portez plus pour les recycler ou les revendre à bas prix à des personnes moins favorisées, tout en jouant un rôle important en matière d'emploi.

Les bulles à vêtements de l'asbl Terre

En 2012, l'asbl a récolté à Jette quelque 116.280 kilos de textile dont 58,6% ont été réutilisés comme vêtements et 28,8% ont été recyclés. Les vêtements en bon état sont envoyés vers les boutiques Terre qui permettent à tout un chacun d'acheter des vêtements de qualité à petit prix. Quant aux textiles de moins bonne qualité, ils sont trans-

formés en chiffons d'essuyage, un recyclage qui permet de diminuer le volume des déchets ménagers. De plus, grâce à ses activités, la filière textile de Terre fournit de l'emploi à 184 personnes.

Il existe six bulles à vêtements Terre à Jette :

- Rue J. Schuermans
- Av. de Jette
- Rue E. Toussaint
- Rue M. Van Rollegem/av. J. De Heyn
- Av. du Bourgmestre E. Demunter, près des bulles à verre
- Rue J.-B. Moyens, près de l'école

Plus d'infos : www.terre.be

Les conteneurs Les Petits Riens

Les Petits Riens mettent également des bulles de collecte de vêtements à votre disposition à Jette. Chaque catégorie de textile (vêtements, lingerie, linge de maison, maroquinerie, chaussures, ...) en bon état reçoit une destination particulière : magasins de seconde main pour personnes à revenus faibles (dont l'un situé à Jette), exportation et distribution aux personnes démunies. Tous les bénéfices liés à la vente sont intégralement investis dans les actions sociales de l'asbl.

Vous trouverez 4 bulles à vêtements Les Petits Riens à Jette :

- Place A. Van Gehuchten, à l'entrée de l'Hôpital Brugmann
- Rue Dupré, sur le parking de la gare
- Rue Van Bortonne, sur le parking du Delhaize
- Av. du Sacré-Coeur, devant l'école primaire

Magasin Les Petits Riens à Jette :
Chaussée de Jette, 683 - 1090 Jette
- 02.427.21.08



La ressourcerie textile Rouf

L'atelier-magasin de seconde main Rouf dépend directement de l'asbl Centre d'Entraide de Jette et fait partie de la fédération Ressource, qui regroupe des entreprises d'économie sociale actives dans la réduction des déchets par la récupération, la réutilisation et la valorisation des ressources. En outre, Rouf favorise l'insertion socioprofessionnelle en employant 10 personnes du CEJ et du CPAS de Jette qui interviennent chaque jour sur le tri, l'entretien, le repassage, la transformation, le stockage et la vente de centaines d'articles de seconde main de qualité. Vous pouvez déposer vos vêtements en bon état chez Rouf, du lundi au vendredi, entre 9h30 et 18h.

Rouf - Chaussée de Wemmel, 37
- 1090 Jette - 02.426.29.36

Les bourses aux vêtements de la Ligue des familles

L'antenne jettoise de la Ligue des Familles organise régulièrement des bourses pour certaines catégories de vêtements et de matériel (grossesse, sport, hiver, été, enfants, ...). A l'issue de ces ventes, l'argent ainsi que les invendus non réclamés par les participants sont offerts à une œuvre de bienfaisance.

Renseignements :
ldf.jette@hotmail.com - 02.427.22.42



Des vêtements en bon état

Que ce soit pour être revendus ou pour être recyclés, les vêtements que vous déposez dans les bulles doivent être en bon état. Pensez aux personnes qui se chargent de les collecter et de les trier et ne jetez pas n'importe quoi.

- Uniquement du textile
- En bon état, propre et sec
- Emballé dans un sac fermé
- Les chaussures liées par paires
- Les ensembles complets et attachés



Semis de printemps et jardin sans pesticides

Venez vous informer le 19 mars 2013

Inscrivez-vous à la soirée d'information « Comment réussir des semis extraordinaires et jardiner sans pesticide » du mardi 19 mars 2013 et faites le plein d'astuces sur la culture potagère en jardin ou sur balcon.

Semis de printemps et pesticides

Calendrier, bonnes pratiques, trucs et astuces pour balcons et jardins, ... grâce à une série d'informations et de conseils précieux, vous êtes assuré de réaliser de magnifiques semis de printemps dans votre potager. Et si vous non plus vous n'aimez pas les pesticides, vous repartirez avec des méthodes simples, efficaces et sans danger pour cultiver votre potager en prenant soin de votre santé et de l'environnement

Accessible à tous, la présentation de l'asbl « Les jardins de Pomone » se déroulera en français, avec projection bilingue. A l'issue de la séance d'information, vous recevrez un sachet de graines potagères, ainsi que des brochures et des fiches pratiques pour tester tout cela chez vous. Et en prélude au concours annuel « Jette en fleurs », vous serez conviés à un verre de l'amitié et pourrez échanger vos connaissances. Plus d'informations sur ce concours à suivre dans le prochain Jette Info.



Renseignements et inscription obligatoire :
 Ilse Desmet – idesmet@jette.irisnet.be
 – 02.422.31.01 ou Coralie Meeus
 – cmeeus@jette.irisnet.be – 02.422.31.03.

Comment réussir des semis extraordinaires et jardiner sans pesticide ?

Mardi 19 mars 2013, à 19h

Salle polyvalente de la Bibliothèque néerlandophone

Place Cardinal Mercier, 10 à Jette

Les éco-ambassadeurs de Jette Fidèles au poste pour 2013

Le réseau des éco-ambassadeurs de Jette a vu le jour en 2009, à l'initiative de l'échevine de l'Environnement. Ce réseau est composé de Jettois et de Jettoises bénévoles qui, avec l'aide de la commune, mettent en place des actions concrètes en vue d'améliorer le cadre de vie, le comportement et les pratiques des citoyens dans leurs quartiers.



Que ce soit en participant à des ateliers, en tenant un stand de sensibilisation ou en diffusant des informations en matière d'environnement et de propreté, chaque éco-ambassadeur s'implique librement dans les différentes activités du réseau, en fonction de ses envies et disponibilités. Les éco-ambassadeurs sont des relais dans leurs quartiers, qui sensibilisent leurs amis, voisins et connaissances, pour rallier un maximum de Jettois à leur cause.

Rejoignez les éco-ambassadeurs

Vous aussi vous souhaitez améliorer le cadre de vie dans votre quartier, notamment la propreté et l'embellissement des façades ? Vous pensez que chacun a un rôle à jouer pour préserver l'environnement, en triant les déchets, en faisant des économies d'énergie, en protégeant les espaces verts ? Vous aimeriez faire participer vos voisins, votre quartier, à cette dynamique ? Devenez éco-ambassadeur !

Intéressé ? Contactez Ilse Desmet – 02.423.13.62 – idesmet@jette.irisnet.be ou Coralie Meeus – 02.422.31.03 – cmeeus@jette.irisnet.be

Planning 2013

Comme chaque année, les éco-ambassadeurs organisent, tout au long de l'année, une série d'actions et des séances d'informations auxquelles vous êtes bien sûr conviés. Voici le planning de l'année :

- **Balai d'or** (16 mars 2013 – voir ci-contre)
- **Soirée d'information : « Comment réussir ses semis et jardiner sans pesticides »** (19 mars 2013 – voir ci-dessus)
- **Nettoyage** du Chemin des Moutons et du bois du Laerbeek (date à venir)
- **Soirée d'information : « La pollution de l'air intérieur et les plantes dépolluantes »** (juin 2013 – date à venir)
- **Jette en fleurs** (du 15 juin au 15 septembre 2013)
- **Action « Non à l'extension du ring, oui à la préservation du bois du Laerbeek »** (septembre 2013 – date à venir)
- **Dimanche sans voitures** : stand des éco-ambassadeurs (22 septembre 2013)
- **Repas de fin d'année des éco-ambassadeurs et atelier cuisine durable** (décembre 2013)

16 mars 2013 : Opération Balai d'or Grand nettoyage de printemps dans votre quartier

Vivre dans un environnement agréable et propre, voilà probablement un souhait que partagent tous les Jettois. Pour faire de ce rêve une réalité, la commune de Jette s'investit quotidiennement à différents niveaux : balayeurs de rue, plantations, canisites, ...

Les citoyens aussi ont un rôle important à jouer, en pensant à ne pas jeter de déchets en rue ou en contribuant à rendre la voirie nette. En mettant en place des actions de sensibilisation, l'administration communale essaie de conscientiser les Jettois sur le rôle qu'ils ont eux-mêmes à jouer au sein de leur environnement.

C'est dans ce but que sera organisée la 7^{ème} édition du Balai d'or, le 16 mars 2013. Cette grande action de propreté constitue une collaboration étroite entre le réseau jettois des comités de quartier, les éco-ambassadeurs, les balayeurs de rue et les habitants. C'est aussi

l'occasion idéale de faire la connaissance des balayeurs de rue qui gardent votre quartier propre. Même si la commune prévoit du matériel, il est demandé aux participants de venir avec leur propre balai s'ils en ont un, vu le succès grandissant de l'opération.

En fin de matinée, vers 12h, un drink sera servi à tous les participants à La Maison communale. Un balai d'or sera décerné au groupe composé du plus grand nombre de participants mais tout le monde repartira avec une surprise et un diplôme.

Chacun à son poste !

7^{ème} opération Balai d'or Rendez-vous à 9h30 dans votre quartier

- Capart**
Rdv au coin Liebrecht
- Place Cardinal Mercier**
Rdv devant l'église
- Esseghem**
Rdv plaine de Jeux Esseghem
- Magritte / Bravoure**
Rdv à 10h
- Rond-point du Pannenhuis
- Verschelden / Florair**
Rdv au coin Guillaume de Greef
- Lenoir**
Rdv en face de la poste
- Comité Dieleghem**
Rdv en face de la boulangerie Hennes
- Comité Jardins de Jette**
Rdv place J-L Thys
- Vanderborght**
Rdv rue Vanderborght 149



Plus d'infos :
Administration communale de Jette
- rue Léon Theodor, 108
- Coralie Meeus – éco-conseillère – 02.422.31.03
- cmeeus@jette.irisnet.be



24 mars 2013

Journée de l'Artisan avec Betty Moerenhoudt

Le dimanche 24 mars 2013 aura lieu la 7^{ème} édition de la Journée de l'Artisan. Cet événement, qui met au centre le travail artisanal, connaît un beau succès depuis quelques années et est devenu un rendez-vous incontournable pour les amateurs de belles créations. Cette année, la céramiste jettoise Betty Moerenhoudt sera de la partie pour cet événement national.

Betty Moerenhoudt exposera ses céramiques. Dans ses œuvres, volume et graphisme sont étroitement liés et donnent vie à des objets uniques. Elle réalise entre autres des services, des vases, des lampes, de superbes théières, ... Vous pourrez découvrir son travail entre 10 et 18h, dans son atelier, avec une explication expérimentée en compagnie de l'artiste.

Journée de l'Artisan

Atelier ouvert Betty Moerenhoudt
Rue Henri Werrie, 41

Plus d'infos : www.betty-moerenhoudt.be
- www.journeedelartisan.be



Le service des Seniors vous propose...



COURS POUR SENIORS A LA JETTE SENIOR CITIZEN'S SCHOOL

Dances de salon

La danse permet de développer l'ensemble des muscles. C'est un exercice tonique qui oblige à se tenir droit et procure un grand sentiment de bien-être. Ce passe-temps, à pratiquer en couple ou entre amis, facilite les contacts et les rencontres. Valse, tango, cha-cha-cha, salsa, rock&roll, boston, twist et boogie woogie sont au programme. Tous les cours sont donnés par un moniteur expérimenté. Les messieurs sont les bienvenus car certaines dames recherchent un cavalier !

Tous les mardis après-midi, sauf pendant les congés scolaires.

De 14 à 15h : perfectionnement

De 15 à 16h : entraînement pour tous

De 16 à 17h30 : cours pour débutants (obligatoire ceux qui n'ont jamais suivi de cours).

Tarifs :

Cours pour débutants : 4 EUR les quatre premiers cours – accès au cours d'entraînement et/ou de perfectionnement à partir du 5^{ème} cours.

Cours de perfectionnement et d'entraînement : 4 EUR les 2 cours.

Adresse : Pavillon Wouters – rue Wouters 12 à 1090 Jette (à proximité de l'Abbaye de Dieleghem). Pas d'inscription préalable requise. Vous pouvez vous présenter directement aux cours.

Attention : Chaque participant devra souscrire une assurance de 5 EUR/mois couvrant les accidents corporels, à payer au moniteur de danse ou auprès du service des Seniors de la commune de Jette.

Noces jubilaires ou centenaire ? Cela se fête !

Vous avez atteint ou dépassé l'âge magique de 100 ans ?
Vous célébrez bientôt vos 50, 55, 60, 65, 70 ans (ou plus) de mariage ?
Si vous le souhaitez, l'administration communale peut vous aider à faire de cet événement quelque chose de vraiment spécial en organisant pour vous une fête individuelle ou collective.

Il vous suffit d'en faire la demande six semaines avant la date de votre anniversaire ou de votre anniversaire de mariage à l'Officier de l'Etat civil (02.423.12.05) ou au service communal de l'Etat civil (chaussée de Wemmel 100 à Jette - tél. 02.423.12.71).



9 et 10 mars 2013 : Opération Arc-en-ciel Des vivres pour les vacances d'enfants défavorisés

L'opération Arc-en-ciel s'emploie à offrir aux enfants des vacances actives et récréatives, depuis plus de 50 ans. La 59^{ème} édition de l'Opération Arc-en-ciel se déroulera, près de chez vous, les 9 et 10 mars 2013. Durant cette opération, des vivres non périssables sont récoltés via le porte-à-porte, dans les écoles, à la sortie de grands magasins, ... Ces vivres sont destinées à des associations qui s'occupent d'enfants, dans des centres d'hébergement, plaines pour jeunes, maisons de jeunes, ...

La nourriture (pâtes, conserves de fruits et de légumes, ...) que les associations reçoivent leur permet d'organiser des journées de loisirs et des vacances actives pour les jeunes dont elles s'occupent. La plupart de ces associations bénéficient de subsides mais ceux-ci ne sont malheureusement pas toujours suffisants pour organiser les loisirs et les vacances des enfants. Et pourtant, ces moments de détente et de jeu ne sont pas un luxe, mais un droit. La Convention internationale des droits de l'Enfance indique que chaque enfant a droit au repos et aux loisirs, qu'il a le droit de jouer, de se livrer à des activités récréatives propres à son âge et de participer librement à la vie culturelle et artistique.

Au-delà des tonnes de nourriture récoltées, l'Opération Arc-en-ciel est surtout l'occasion de faire passer un message de solidarité et de fraternité à destination des enfants, membres de mouvements de jeunesse, d'associations locales ou encore aux jeunes qui organisent la collecte au sein de leur école. Alors, les 9 et 10 mars prochains, montrons aux bénévoles de l'Opération Arc-en-ciel que solidarité et fraternité ne sont pas que des affaires d'enfants.

Opération Arc-en-Ciel

les 9 et 10 mars 2013

près de chez vous

Renseignements : Arc-en-ciel asbl

– www.arc-en-ciel.be – info@arc-en-ciel.be – 02.675.73.11



Bourse aux vêtements d'été Les 12 et 13 mars 2013

Vous avez trop de vêtements dans vos armoires ? Vous attendez un heureux événement ? Vous avez envie de vous mettre au sport à moindre frais ? Participez à la bourse aux vêtements d'été (0 à 16 ans), de sport ou de grossesse et matériel de puériculture organisée par la Ligue des Familles, les 12 et 13 mars prochains.

Quand et où déposer vos vêtements ?

- Les dépôts ont lieu le lundi 11 mars de 15 à 19h et le mardi 12 mars de 9 à 17h, à la Salle communale des Fêtes, place Cardinal Mercier, 10 (1^{er} étage).
 - Les dépôts se font uniquement sur rendez-vous auprès de Mme Deklerck, en appelant au 02.427.22.42, les lundi 4 et mardi 5 mars entre 19 et 20h.
 - Sur présentation de leur carte de membre, les membres de la Ligue des Familles pourront faire 2 dépôts de 20 pièces chacun (1 EUR/dépôt).
 - Les non-membres ne pourront effectuer qu'un seul dépôt de 20 pièces (4 EUR/dépôt).
 - Après la vente, vous pourrez récupérer vos vêtements non vendus entre 19 et 20h.
- Et si c'est plutôt l'envie de chiner qui vous prend, alors rendez-vous le mardi 12 mars de 19 à 21h et le mercredi 13 mars de 9h30 à 15h, à la Salle communale des Fêtes, place Cardinal Mercier, 10 (1^{er} étage). A l'issue de cette bourse, l'argent de la vente et les invendus qui n'auront pas été repris seront offerts à une œuvre de bienfaisance.

Bourse aux vêtements d'été, de sport ou de grossesse et matériel de puériculture

Le mardi 12 mars de 19 à 21h
Le mercredi 13 mars de 9h30 à 15h

Salle communale des Fêtes, place Cardinal Mercier, 10 (1^{er} étage) – parking aisé derrière la gare

Dépôt des vêtements et du matériel : lundi 11 mars de 15 à 19h et mardi 12 mars de 9 à 17h, sur rendez-vous

Renseignements :
ldf.jette@hotmail.com ou Mme Deklerck : 02.427.22.42 (en soirée)





30 mars 2013

Grande chasse aux œufs dans le parc Garcet

Comme à l'accoutumée, les enfants de Jette et des environs pourront s'éclater à la grande chasse aux œufs de Pâques.

Le coup d'envoi sera donné le samedi 30 mars 2013 à 10h30 et la petite foule pourra se lancer avec enthousiasme dans la récolte de magnifiques œufs en chocolat.

Tous les enfants jusqu'à 13h30 sont les bienvenus, même accompagnés de leurs parents. Le parc sera jonché de balles de tennis, que les enfants pourront échanger contre des œufs en chocolat. Comme chaque année, l'asbl « Promotion de Jette » prévoit également toute une série d'animations périphériques (château gonflable, jonglerie, grimage).

Chasse aux œufs de Pâques

Samedi 30 mars 2013 de 10h30 à 12h

Au parc Garcet (entrée place Cardinal Mercier)



Les brocantes à Jette

A la recherche d'une bonne affaire ?

Quoi de plus agréable que de flâner entre des étales, à la recherche d'un gadget sympa ou d'une bonne affaire ? De fin avril à fin septembre, vous pouvez vous balader à Jette dans plusieurs brocantes. Espérons que le soleil aura fait son apparition d'ici-là.

Voici déjà le programme de la saison des brocantes à Jette.

28 avril 2013

BROCANTE « COMITÉ LENOIR »

Dans la rue Lenoir (entre la rue Léon Theodor et le bd. de Smet de Naeyer)

Informations et réservations d'emplacements à partir de début avril

4 mai 2013

BROCANTE « ESSEGHEM »

Dans les rues Essegheem, de la Bravoure et de la Résistance

Réservations à partir de début avril

11 mai 2013

BROCANTE « DU CŒUR »

Dans la cour de l'école Champ des tournesols, la rue Van Bortonne et le parc Garcet

Réservations à partir de début avril

18 mai 2013

BROCANTE « COIN OUBLIÉ »

Dans les rues Faes, Declercq et Longtin et les av. Lecharlier, de Levis Mirepoix et Odon Warland

Réservations à partir de fin avril

22 juin 2013

BROCANTE « CAPART »

Dans l'av. Capart

Réservations à partir de juin

23 juin 2013

BROCANTE « SAINTE-CLAIRE »

Dans l'av. De Heyn (entre le square Tircher et le clos Tonnet) et la rue Van Rollegheem (entre l'av. De Heyn et le clos Otten)

Réservations à partir de début mai

26 août 2013

BROCANTE « MARCHÉ ANNUEL »

Dans les rues Van Bortonne, Thomaes, Gillebertus et Werrie et dans la chée de Wemmel

22 septembre 2013

BROCANTE « DOPÉRÉ »

Dans les rues Dopéré, Legrelle, Bogemans et Brunard et dans la chée de Wemmel (entre les rues Legrelle et Dopéré)

Réservations à partir de début juin

22 septembre 2013

BROCANTE « DIELEGHEM »

Dans la chée de Dielegheem et dans la rue Decrée

Réservations à partir de début juin

Vacances de Pâques Faites le plein de stages pour vos enfants

*Vos enfants n'ont pas encore de programme pour les vacances de Pâques ?
Voici quelques idées d'activités sympa qui ont lieu tout près de chez vous.*



FERME POUR ENFANTS DE JETTE

Des stages qui donnent l'occasion aux enfants de découvrir le monde de la ferme, ses produits, ses animaux, son fonctionnement, ...

Du 2 au 5 avril 2013 pour les enfants de 4 à 6 ans

Prix : 55 EUR + 5 EUR de cotisation (une seule par famille)

Du 8 au 12 avril 2013 pour les enfants de 7 à 10 ans

Prix : 65 EUR + 5 EUR de cotisation (une seule par famille)

Infos et inscriptions :
0489.67.69.32

Ferme pour enfants de Jette – Petite rue Sainte-Anne, 172 à Jette

MURIEL ORANGE

Avec « La poule aux œufs d'or » de Muriel Orange, les enfants pourront découvrir des techniques artistiques, manipuler, créer, fabriquer, ... L'histoire racontée sera vécue en vrai grâce aux poules de jardin. Qui sait, il y aura peut-être un œuf d'or ?

Du 2 au 5 avril 2013 pour les enfants de 5 à 8 ans

Prix : 110 EUR (matériel, collation et garderie compris)

Du 8 au 12 avril 2013 pour les enfants de 3 à 5 ans

Prix : 140 EUR (matériel, collation et garderie compris)

De 9 à 16h (garderie le matin et le soir)

Infos et inscriptions : www.muriel-orange.com ou 0476.86.52.93

Atelier de Muriel Orange – Rue Léopold I^{er} 286 à Jette

SOYEZ STAGES

L'asbl Soyez Stages organise pendant les deux semaines des vacances de Pâques des stages sportifs et artistiques pour les enfants de 4 à 14 ans. Au programme : baby-club sportif, baby-club créatif, baby cyclo-club, mini-club, multisports, basket, tennis, hockey, danse, arts martiaux, fun sports, improvisation théâtrale et bande dessinée.

Du 2 au 5 avril 2013 et du 8 au 12 avril 2013

De 9 à 16h (accueil à partir de 8h et jusqu'à 17h30)

Prix : entre 60 et 90 EUR

Infos et inscriptions : 0474.95.07.33 – soyezstages@hotmail.com – www.soyezstages.be

Athénée Royal de Jette – Avenue Odon Warland, 30 à Jette

CENTRE DE FORMATION SPORTIVE ASBL

Différents stages de découverte, sport, création artistique ou danse, pour les petits à partir de 2 ans et demi et les grands jusqu'à 16 ans. Les lieux d'activité, les limites d'âges et les prix sont dépendants du type d'ac-

tivité. Tous les détails pratiques sur www.cfsports.be.

Du 2 au 5 avril 2013 et du 8 au 12 avril 2013

De 9 à 16h

Prix : entre 85 et 185 EUR (certaines réductions pour les Jettois)

Infos et inscriptions :

www.cfsport.be ou 02.420.53.02 (lu-ve de 9 à 12h30 et de 14 à 17h)

Ecole Florair – Ecole Aurore – Collège St-Pierre

LE RAYON VERT

Vous cherchez une occupation intelligente, créative et éducative pour vos enfants de 8 à 12 ans ? Le Rayon Vert propose un apprentissage ludique des techniques de base de la cuisine, de la dégustation de nouvelles saveurs et de l'imagination culinaire, avec sensibilisation à l'alimentation durable.

Du 8 au 12 avril 2013

De 9 à 17h

(garderie gratuite de 8 à 9h et de 17 à 18h)

Prix : 150 EUR (matériel et repas inclus)

Le Rayon vert – Rue Van Huynegem, 32 à Jette

CHIPPINK

Stage artistique où les enfants apprennent à créer en s'amusant, en petits groupes et encadrés par des animateurs et artistes passionnés...

Les enfants réaliseront des œuvres originales qui seront exposées lors du Parcours d'artistes de Jette les 20 et 21 avril 2013.

Du 2 au 5 avril 2013

Prix : 111 EUR (99 EUR pour les Jettois)

Du 8 au 12 avril 2013

Prix : 139 EUR (99 EUR pour les Jettois)

De 8h30 à 17h (accueil ouvert entre 7h30 et 17h30)

Inscriptions et infos :

02.888.63.02 – 0488.516.901 –

info@chippink.com –

www.chippink.com

Chippink asbl – Avenue Carton de Wiart, 74 à Jette

CENTRE CULTUREL

Stages artistiques et culturels pour les enfants de 4 à 12 ans.

Du 8 au 12 avril 2013

Cirque : jonglerie, équilibre, roulis boulis et autres exercices de circomotricité pour les petits et trapèze et techniques de cirque pour les plus grands.

De 9h30 à 16h (garderie gratuite à partir de 8h et jusqu'à 18h, sauf le vendredi)

Prix : 90 EUR (2 enfants : 170 EUR – 3 enfants : 240 EUR)

Infos et inscriptions : 02.426.64.39

Centre Armillaire – Boulevard de Smet de Naeyer, 145 à Jette

Kid's Holidays Jette : une plaine de jeux plutôt cool

Le service communal de la Jeunesse et des Sports organise la plaine de vacances Kids' Holidays Jette pendant les vacances de Pâques et d'été, pour les enfants de 3 ans à 12 ans.

Dans le cadre verdoyant du domaine du

Poelbosch, vos enfants seront encadrés par des animateurs brevetés ou expérimentés et participeront à des activités adaptées à leur âge : ateliers créatifs, sport, natation, mini-golf, visites culturelles, ...

Du 2 au 5 avril 2013

Prix : 60,56 EUR (30,28 EUR pour les Jettois)

Du 8 au 12 avril 2013

Prix : 75,70 EUR (37,85 EUR pour les Jettois)

Domaine du Poelbosch – Avenue du Laerbeek, 110 à Jette

De 7 à 17h30 (soupe et goûter compris – apporter son pique-nique)

Infos et inscriptions : formulaires disponibles sur www.jette.be (cliquer sur Temps Libre et Kid's Holidays) - à l'accueil de La Maison communale ou auprès du service Kid's Holidays (chée de Wemmel, 100)



Envie d'une petite partie de tennis ?

Les amateurs de tennis peuvent pratiquer leur sport favori dans des conditions optimales au parc de la Jeunesse. Du 30 mars au 6 octobre, les tennismen et –women pourront organiser un tournoi local du Grand Chelem avec des amis ou simplement taper la balle jaune pour le fun.

Rien n'est plus chouette que pratiquer son sport favori en plein air, de préférence sous un délicieux soleil de printemps ou d'été. De fin mars à début octobre 2013, amorties, coups droits et revers enverront des petites balles jaunes fendre l'air du verdoyant parc de la Jeunesse.

Terre battue ou synthétique

Les terrains de tennis du parc de la Jeunesse sont de deux types : synthétiques ou en brique pilée. Les tout nouveaux terrains synthétiques seront ouverts 7 jours sur 7, tout comme les 4 terrains en terre battue.

Vous retrouverez les heures et les tarifs dès le début du mois de mars sur notre site web www.jette.be et dans la prochaine édition du Jette Info.

Cartes d'abonnement

Pour pouvoir jouer sur ces terrains, il y a deux possibilités : vous pouvez choisir de payer à l'heure ou de prendre une carte d'abonnement. Le prix des cartes d'abonnement varie en fonction de la durée de validité (5h ou 10h) et du type de terrain (terre battue ou synthétique). Il dépend également de l'âge et du lieu de domicile (Jettois-non Jettois).

Pour acheter vos cartes, vous pouvez vous adresser au service des Sports (chaussée de Wemmel 100), tous les jours de semaine entre 8h30 et 14h, excepté le jeudi où il est accessible de 13 à 16h. Vous pouvez également payer sur place, au personnel du parc de la Jeunesse, dès le début de la saison 2013, de 13 à 19h.



Mini-golf Détente en famille

En famille ou entre amis, une partie de mini-golf peut constituer un agréable moment de détente. Amusement garanti. Venez pousser les balles de golf dans les trous au parc de la Jeunesse (avenue du Sacré-Cœur, à hauteur du pont de chemin de fer).

La saison débute le 31 mars et s'achèvera le 7 octobre. Pendant les vacances scolaires, le mini-golf est ouvert tous les jours de 13 à 18h. En-dehors des vacances, il est accessible les mercredis et les week-ends, également de 13 à 18h. Vous retrouverez les tarifs dans le prochain Jette Info et à partir de début mars sur notre site internet www.jette.be.

Renseignements : service communal des Sports – 02.423.12.45.

Bruxelles Bienvenue 2013

Un événement touristique au cœur des quartiers bruxellois

Le week-end des 23 et 24 mars 2013, c'est la fête dans une dizaine de quartiers de Bruxelles-Capitale. L'initiative a pour but de faire découvrir aux personnes intéressées et aux touristes potentiels les particularités propres à chaque commune bruxelloise, au-delà des traditionnels monuments et musées.

Balade originale avec des habitants du quartier, nuit à prix d'ami dans un hôtel bruxellois, visite d'un endroit habituellement fermé au public, rencontre avec un collectionneur passionné ou découverte d'objets insolites, ... Bruxelles Bienvenue a pour vocation de vous faire découvrir la ville autrement, par l'intermédiaire de ses quartiers et de ses habitants.

Découvertes et visites insolites

Pour éveiller votre curiosité, voici quelques-unes des activités que vous pourrez découvrir les 23 et 24 mars prochains :

- Rendez-vous à Koekelberg, le samedi 23 et le dimanche 24 mars, pour un parcours d'artistes ou une visite de la basilique.

- La commune d'Auderghem vous invite à fêter les 100 ans du complexe scolaire du quartier Pinoy conçu par l'architecte Henri Jacobs.

- Au centre ville, on vous promet des rencontres avec des habitants hors du commun et des personnalités hautes en couleurs qui font l'originalité des Marolles.

- A Saint-Gilles, vous pourrez découvrir un tout nouvel espace culturel : La Tricoterie, conçue pour créer des liens dans le quartier du Parvis.



Et bien d'autres initiatives à Berchem-Sainte-Agathe, Molenbeek-Saint-Jean, Anderlecht, Forest, Ixelles ou Schaerbeek...

Retrouvez la liste de tous les quartiers participants, ainsi que le programme complet sur www.bruxellesbienvenue.be.

Espace public numérique

En recherche de cours d'informatique sur mesure ?

Un espace public numérique se trouve dans l'annexe de La Maison communale. La commune de Jette y organise, en collaboration avec la Région de Bruxelles-Capitale, des cours d'informatique à prix démocratique.

A l'ère du tout au numérique, de nombreuses personnes éprouvent le désir ou le besoin de se familiariser avec les outils informatiques. L'informatique est devenue incontournable dans la vie de tous les jours, pensez notamment à la rédaction d'une lettre, le surf sur internet, l'accomplissement de formalités administratives ou la réservation d'un voyage depuis son salon, ... La connaissance informatique est également nécessaire et importante au niveau professionnel. Malheureusement, tous ne disposent pas des moyens (financiers, techniques ou autres) pour entamer une formation. En mettant sur pied cet espace public numérique (EPN), la commune de Jette, avec le soutien du Centre d'Informatique pour la Région de Bruxelles-Capitale (CIRB), souhaite aider les personnes désireuses de suivre des cours d'informatique de qualité, accessibles et près de chez eux. Update, l'asbl chargée de la gestion et de l'organisation des cours, veillera à respecter le rythme de chacun. Concrètement, les formations porteront sur Powerpoint, Word, Windows 7, « Mes photos sur le Web », Excel et « Internet et Emploi ».

Les petits groupes, de 3 à 8 participants, permettent un apprentissage personnalisé dispensé avec attention. Les horaires de cours, en journée de 9 à 12h et de 13 à 16h, dépendront du niveau et des attentes des participants.

Ainsi, au moment de l'inscription, une petite série de questions seront posées afin d'établir le programme de chacun. Les inscriptions se prennent sur place (chaussée de Wemmel 100). Il est indispensable de prendre contact avec l'asbl Update au 02.646.25.45 afin de fixer une heure de rendez-vous pour l'inscription (précisez que vous souhaitez suivre les cours à Jette).



Formation	Dates	Heures
Internet et Emploi	6, 7 et 8 mars	13 à 16h
Découverte Excel 2007	11, 12, 13, 14 et 15 mars	9 à 12h
Mes Photos sur le Web (nouveau)	6, 7 et 8 mars	9 à 12h
Découverte Windows 7	19, 21, 26, 28 et 29 mars	13 à 16h
Powerpoint 2007	15, 17 et 19 avril	13 à 16h
Découverte Word 2007	15, 17, 19, 22 et 24 avril	9 à 12h



Les Brusseleirs au cœur d'or

L'association jettoise « Les Brusseleirs » s'investit régulièrement pour une meilleure société, à l'initiative de ses responsables Marina Dekeyser et Roland Baert. Elle offre entre autres régulièrement les recettes de ses soirées à des bonnes causes. L'association, qui a compté autrefois jusque 250 membres, cesse aujourd'hui ses activités et a fait à cette occasion un don de 5.000 euros au centre de la « Coupole bruxelloise de l'Autisme ». L'asbl construit en effet actuellement un centre de jour et de nuit pour les adultes autistes dans la rue Essegheem.

Les Bruxellois au cœur d'or aident également un petit Jettois, dont la maman est grièvement malade, en intervenant dans ses frais de scolarité et ont organisé une fête de Saint-Nicolas dans le home du CPAS et pour les enfants malades de l'UZ Jette. Voici donc l'occasion de remercier l'association pour ses efforts louables.

Art Exhibition 2013 à l'Abbaye de Dieleghem

Découvrez les œuvres d'artistes atteints d'un handicap mental

L'association « Special Olympics » se soucie du bien-être des personnes qui présentent un handicap mental. L'asbl œuvre au quotidien pour mettre le sport et l'art à leur portée, via des initiatives comme l'exposition « Art Exhibition ».

Chaque année, « Art Exhibition » offre aux artistes atteints d'un handicap mental l'occasion de présenter leurs créations à un large public. De par leur créativité, leur originalité et leur force d'expression, ces artistes se révèlent souvent parmi les plus vrais et les plus purs. Cette année, « Art Exhibition » présente la collection privée de Special Olympics, constituée d'une cinquantaine d'œuvres sélectionnées parmi près de 400. L'exposition, qui se déroule pendant les Jeux Nationaux Special Olympics, est à découvrir à l'Abbaye de Dieleghem du 9 au 24 mars 2013.

Plus d'infos : Isabelle Vincent – 02.423.13.57 – ivincent@jette.irisnet.be

Du 9 au 24 mars 2013

Art Exhibition 2013

Abbaye de Dieleghem – rue Jean Tiebackx, 14

Vernissage le jeudi 14 mars à 19h30

Ma-ven : 10-12h & 14-17h / sam-di : 10-18h

Accès gratuit



La place Mercier en images avec Ben Reynen

Une exposition de photos dans le hall de La Maison communale

Du 13 au 28 mars, dans le hall de La Maison communale, vous pourrez découvrir l'exposition du photographe Ben Reynen, intitulée « Nouvelle image de la place Cardinal Mercier ».

Durant plus d'une année, la place Cardinal Mercier, ainsi que les alentours de la gare de Jette, ont été complètement réaménagés. Cette place bien connue des Jettois, située entre l'ancienne maison communale, la gare et l'Eglise Saint-Pierre, a été totalement transformée. La place Cardinal Mercier a gardé ses arbres, plantés il y a trente ans, mais son apparence générale a été totalement revisitée. Que ce soit au niveau de la mobilité en général, des places de parking, de la place des piétons ou de la gare, c'est une image renouvelée, moderne et intermodale qui s'offre aujourd'hui aux passants.

Avec « Nouvelle image de la place Cardinal Mercier », Ben Reynen retrace en photos les étapes successives de cette transformation, de l'ancien visage au portrait actuel d'une place où il fait désormais bon se promener.

Du 13 au 28 mars 2013

Nouvelle image de la place Cardinal Mercier

La Maison communale – chaussée de Wemmel, 100 à Jette



« Du côté de chez l'autre » Un vaudeville original par la Compagnie Vol de Nuit

Après avoir repris le célèbre Bossemans et Coppenole en novembre dernier, la compagnie Vol de Nuit est de retour sur la scène de la Salle communale des Fêtes avec « Du côté de chez l'autre » d'Alan Ayckbourn, une comédie hilarante où les quiproquos et autres situations scabreuses font bon ménage.

La scène est divisée en deux, dévoilant simultanément deux soirées, deux moments, deux mensonges différents... Trois couples occupent le plateau : les Foster, les Philips, les Featherstone. Florence Foster et Bob Philips ont une liaison. Mais lorsque les Featherstone ont la mauvaise idée d'accepter l'invitation à dîner chez les Foster, puis chez les Philips, la confusion devient totale !

Du côté de chez l'autre

Salle communale des Fêtes

Place Cardinal Mercier, 10 (1^{er} étage) – 1090 Jette

Les 11, 12 et 13 avril 2013 à 20h – le 14 avril à 15h

Entrée : 10 EUR (8 EUR pour les juniors et seniors – 6 EUR pour les membres de l'ABCD)

Réservations : <http://compagnievoldenuit.wifeo.com> – compagnievoldenuit@gmail.com – 0472.28.28.15



Déjà 13 ans de planches

Créée en 2000 par Lotfi Ben Slama et Samira Rahmani, la Compagnie Vol de Nuit a déjà une belle série de spectacles à son actif.

2001-2002 : « Les sardines grillées » de Jean-Claude Danaud

« Hep taxi » de G. Sylvestre, S. Vanina et T. Wenes.

2002-2003 : « Crime à Chatimand » de Patrick Traube

2003-2004 : « Trois versions de la vie » de Yasmina Reza

2004-2005 : « Le retour de Mr Leguen » de Jean-Christophe Barc

2005-2006 : « On ne choisit pas sa famille » de Jean-Christophe Barc

2006-2007 : « Quatre pièces sur jardin » de Barillet et Gredy

2007-2008 : « Musée haut, musée bas » de Jean-Michel Ribes

2008-2009 : « Alarmes, etc... » de Michaël Frayn

2009-2010 : « Douze hommes en colère » de Reginald Rose

2010-2011 : « Les Copines » de Pierre Chesnot.

2011-2012 : « Marie-Octobre », comédie dramatique issue du cinéma noir des années '50

2012-2013 : « Bossemans et Coppenolle » en novembre 2012
« Du côté de chez l'autre » d'Alan Ayckbourn, adaptée en français par Francis Weber



Les conférences de l'Antenne interuniversitaire de Jette

Pour l'année académique 2012-2013, l'Antenne interuniversitaire de Jette vous a concocté un programme varié, qui couvre des sujets très divers et vous entraîne aux quatre coins du monde avec les plus grands spécialistes.

Jeudi 14 mars 2013

« LES RUINES DE QUMRÂN ?

BIEN PLUS QU'UNE CACHETTE À MANUSCRITS BIBLIQUES »

Pauline DONCEEL-VOÛTE, archéologue,
docteure ès Lettres Paris, professeure UCL.

Les manuscrits cachés dans les grottes voisines du site de Qumrân et découverts au 20^{ème} siècle, sont sans doute les plus anciens exemplaires des livres de l'Ancien Testament. Ils durent être mis en lieu sûr dans ces cachettes naturelles situées sur les rives de la Mer Morte, à quelque quinze kilomètres à vol d'oiseau de Jérusalem, peu de temps avant que la ville ne soit prise par les armées de l'empereur romain Titus en l'an 69. Au cours de la conférence-rencontre, la relecture multidimensionnelle des différentes catégories de documents permettra une nouvelle mise en lumière de la vie économique, politique, philosophique et quotidienne de cette zone de l'Orient hellénisé et romanisé, du temps de la vie d'un certain Jésus et de ses disciples.



Conférence à 14h30

(salle accessible dès 14h)

Salle communale des Fêtes, place Cardinal Mercier 10
(1^{er} étage, au-dessus de la bibliothèque) Entrée : 5 EUR

Plus de renseignements :

Sylvie Allentin – 02.423.13.53

L'académie de Jette à Flagey A l'affiche d'Ars Musica

Le dimanche 10 mars, les élèves de l'académie de Jette partageront la scène des célèbre studios de Flagey, avec dix autres académies bruxelloises, pour l'Arsmusicalacademie, une après-midi qui prend place dans le cadre de la 25^{ème} édition du festival « Ars Musica ».

Le festival international de musique contemporaine « Ars Musica » propose d'explorer cette année la musique du dernier demi-siècle. Le thème de cette édition, « Play Time », invite les interprètes et les compositeurs, ainsi que le public, à se « prendre au jeu » de la musique pendant les 17 jours de concerts qui se succéderont dans différents lieux de la Capitale.

L'académie de Jette doublement au programme

A 13h15, le Studio 1 accueillera une quarantaine d'élèves des classes de formation musicale de l'académie de Jette, ainsi que de différents cours d'instrument et leurs professeurs enthousiastes. Ils interpréteront « De part et d'autre » composé en 1995 par Michel Lysight. Cette pièce rythmique à 2 voix, écrite pour un nombre variable de musiciens (de 2 à...) et pour n'importe quelle combinaison instrumentale et vocale, joue sur l'alternance des temps et contre-temps et la répétition des cellules rythmiques dans une mesure 4/2. Les élèves jettois se confronteront à un jeu rythmique subtil et déstabilisant qu'ils défendront avec ardeur et persévérance.

A 16h, ce sera au tour de la classe de violoncelle de monter sur la scène du Studio 1. Associée aux violoncellistes d'autres académies, ils participeront à la création mondiale de « Etude chromatique pour 4

violoncelles » composée en 2012 par Jean-Marie Rens.

En poussant les portes des différents studios, vous découvrirez des programmations variées, des sons contrastés, des concerts courts et gratuits donnés par les 11 académies bruxelloises participantes. La journée se terminera par un concert de l'Ensemble Musiques Nouvelles : 50 doigts pour 50 ans.



Arsmusicalacademie

Dimanche 10 mars 2013, de 12 à 18h

Flagey - Studios 1, 2, 3
Place Sainte-Croix - 1050 Ixelles

Entrée gratuite

Académie communale de Jette :
Musique - Danse - Art de dire

Rue du Saule, 1 à Jette - Tél : 02.426.35.56
(entre 15 et 21h) - secretariat@academie-jette.be

www.academie-jette.be

Ateliers d'expression orale et de théâtre Un coup de pouce aux élèves de l'école Clarté

Depuis le début du mois de janvier, les élèves de l'enseignement différencié des 3^{ème} et 4^{ème} années primaires de l'école Clarté participent deux fois par semaine à des ateliers d'expression orale et de théâtre. Avec l'animatrice Caroline Ceuppens, ils apprennent ainsi à surmonter de manière ludique leurs difficultés en français.

Les enfants qui n'ont pas le français comme langue maternelle éprouvent parfois des difficultés en classe et ont souvent des lacunes de vocabulaire. Pour surmonter ces difficultés, la directrice de l'école Clarté a eu l'idée d'introduire des ateliers d'expression orale au programme des élèves.

Apprendre en s'amusant

Caroline Ceuppens a créé une asbl qu'elle a baptisée « Les ateliers de Caroline », avec laquelle elle organise de nombreuses animations dans les classes, mais aussi des activités parascolaires. Pour elle, le théâtre c'est avant tout une grande passion, mais c'est aussi un outil formidable pour soutenir l'apprentissage scolaire. « Les ateliers d'expression orale permettent de revoir le vocabulaire des thèmes étudiés en classe, mais aussi d'apprendre de nouveaux mots, d'approfondir la lecture ou de se remettre en tête les bonnes structures de phrases.

J'écris moi-même de petites scénettes, parfois en vers, pour apprendre les rimes », explique-t-elle, enthousiaste.

De beaux résultats

Pour l'animatrice-conteuse, cet atelier n'est pas une première. Elle a déjà eu l'occasion de faire des expériences semblables et a toujours été enchantée des résultats :

« En seulement 12 semaines, les résultats sont déjà extraordinaires », assure-t-elle. « Alors qu'ils avaient du mal à le lire au départ, les enfants connaissent le texte, le lisent sans souci et connaissent toute la mise en scène. En plus, le théâtre leur apprend à surmonter leur gêne, à s'assumer et à développer des contacts avec le reste du groupe. J'ai même eu des enfants qui s'inscrivent par la suite à des ateliers parascolaires parce qu'ils ont pris confiance en eux et ont envie de recommencer l'expérience. »



A l'école Clarté, les élèves inscrits à l'atelier ont 2 cours de 50 minutes par semaine et ils présenteront 3 petits spectacles devant leurs familles et leurs camarades de classe tout au long de l'année. Une belle manière d'allier l'utile à l'agréable.

Plus d'infos :
Les ateliers de Caroline :
ateliersdecaroline@gmail.com

20 et 21 avril 2013

Artiestenparcours d'Artistes

Un week-end exceptionnel, riche en art, en musique, en découvertes et en rencontres

Que tous les amateurs de culture marquent d'une croix les 20 et 21 avril dans leur agenda. C'est durant ce week-end-là qu'aura lieu la nouvelle édition de l'Artiestenparcours d'Artistes. Ce rendez-vous annuel constitue à chaque fois un week-end exceptionnel, riche en art, en musique, en découvertes et en rencontres.

Jettois à l'Abbaye

Peinture, création de bijoux, sculpture, mosaïque, graffiti, photographie, verre soufflé, poésie, ... Toutes les formes d'art seront représentées pour la 8^{ème} édition du parcours d'artistes. Le principe reste inchangé : les visiteurs pourront découvrir les œuvres de plus de 300 artistes, dans leur atelier ou dans leur musée d'un jour. Jeunes et seniors, amateurs et professionnels, chaque artiste a l'occasion d'exposer son travail. Une seule caractéristique les relie : la passion de l'art.

La nouveauté, cette année, est la grande exposition qui se déroulera à l'Abbaye de Dieleghem. Tous les artistes jettois qui exposeront chez eux pendant le parcours, auront au moins une œuvre exposée à l'Abbaye. Cette exposition, qui se déroulera pendant trois week-ends, permettra aux visiteurs – et aux participants eux-mêmes – d'avoir un aperçu de l'offre jettoise. Vous pourrez ainsi vous faire une idée des artistes dont vous voulez découvrir le reste de l'œuvre durant le week-end du parcours d'artistes.

Mais l'Artiestenparcours d'Artistes, c'est plus que la découverte d'œuvres d'art. Tout au long du week-end seront organisées une série d'animat-



Œuvres colorées et regard intrigant

L'affiche du parcours d'artistes reprend traditionnellement l'œuvre d'un des artistes participant. L'honneur revient cette année à Erick Van Uytven. Cet artiste en graffiti réalise des images intrigantes où le regard occupe souvent une place centrale. Dans l'œuvre sélectionnée pour l'affiche, le spectateur est attiré par le visage du modèle.

Laissons la parole à l'artiste lui-même : « Ce sont nos images collectives que je veux placer dans un contexte différent. Notre environnement est en constante évolution, mais ce sont toujours les mêmes histoires que nous rencontrons. Les gens laissent tomber des morceaux d'histoires comme des feuilles qui tombent d'un arbre. Je les collectionne et je crée un nouveau paysage visuel avec elles. » Le résultat, ce sont des œuvres colorées qui ne laissent pas indifférent. Vous pourrez découvrir ses œuvres pendant le parcours d'artistes, dans son atelier au numéro 429 de la rue Léopold I^{er}.

Plus d'infos sur le travail d'Erick Van Uytven :
<http://www.facebook.com/ArtOfErickHikups?ref=hl>

tions, avec au programme : de la musique, de la danse, de la variété, ... Et vu que les Belges sont de bons vivants, un parcours culinaire est également prévu. Vous pourrez vous ravitailler à divers endroits du parcours.

Pour plus de clarté, le parcours sera divisé en 3 zones : Nord, Centre et Sud. Vous pourrez ainsi regrouper les visites à vos artistes favoris. Pour vous aider, une brochure reprendra la liste des artistes participant avec, pour chacun, la photo d'une œuvre et un mot d'explication. Enfin, vous reconnaîtrez les lieux participant au signe distinctif qui sera accroché sur leur façade.

Artiestenparcours d'Artistes
20 & 21 avril 2013
Partout à Jette

Expo APA
Du 6 au 21 avril 2013
Vernissage le vendredi 5 avril 2013
Horaires
 ma-ve de 10 à 12h & 14 à 17h;
 sa-di, de 10 à 18h
 Fermé le lundi
 Abbaye de Dieleghem
 Rue Tiebackx 14



Vous trouverez la brochure « Artiestenparcours d'Artistes 2013 » chez tous les participants durant le week-end des 20 et 21 avril. A partir de la fin du mois de mars, vous pourrez également vous la procurer à La Maison communale, au Centre Culturel de Jette, ainsi qu'au GC Essegem.

Musique, jeux et art en famille

Ca va bouger en mars au Rayon Vert

Au Rayon Vert



9 mars 2013

Quiz musical

On danse, on chante et on s'affronte en toute convivialité pour trouver titres et interprètes d'extraits musicaux. DJ et animateurs vous emmènent dans un tourbillon d'airs connus (et parfois plus confidentiels) du rock et de la chanson française, pour tester votre connaissance de la musique populaire. Au programme : des chansons pour tous les goûts et tous les âges, des épreuves originales et des playbacks, un jury implacable, des hot-dogs et du chili con carne. Qui remportera la palme de cette 9^{ème} édition ?

9 mars à 19h

Entrée : 25 EUR/équipe
(entre 4 et 6 musicophiles)



15 mars 2013

Soirée jeux

Le Rayon vert s'allie au magasin de jeux Sajou pour vous proposer, tous les 3^{èmes} vendredis du mois, une soirée jeux de société. L'occasion de tester de nouveaux jeux dans une ambiance conviviale et sous les conseils avisés de vrais spécialistes. Et, comme de coutume, le bar et la cuisine seront ouverts.

15 mars à 20h

Soirée jeux de société

Entrée : 4 EUR (enfants - 12 ans : 2,50 EUR)



16 mars 2013

Art en famille, ambiance et émotion

Vous chantez, dansez, jouez d'un instrument de musique ou partagez l'amour de l'art, de la photo ou de la peinture avec vos enfants, petits-enfants, cousins, neveux ou tonton et tatie ? Venez faire la démonstration de vos talents artistiques, sans prise de tête et juste pour le plaisir. Si les feux de la rampe ne vous attirent pas, vous pouvez également venir encourager les artistes en devenir et profiter de l'ambiance chaleureuse de l'événement. Vous pourrez également vous restaurer, grâce à la tajine kefta/tomates de Marie-Hélène et aux desserts de Mona.

16 mars 2013 à 19h

Prix : 4 EUR (étudiant, chômeur et +65 ans : 2 EUR)

Repas: 6 EUR (- 12 ans : 4 EUR), sur réservation

Inscriptions :

mh_godet@hotmail.com



22 mars 2013

Marka... se reprend

Chanteur et guitariste molenbeekois, complice de Jacques Duvall et Thierry Robberecht (ses paroliers), marié à Laurence Bibot (qu'on ne présente plus), Marka est une figure du terroir musical bruxellois. Il a véritablement débuté sur scène avec le groupe Allez Allez, en '81, puis avec les Cactus, en '83. Il entame sa carrière solo en 1992 et a désormais 12 albums à son actif. Dans son nouveau spectacle, il revisite son répertoire à la guitare sèche, reprend les chansons qui ont fait sa renommée, et raconte des anecdotes sur sa carrière. « Marka se reprend », c'est l'envie du chanteur de retrouver le public, simplement, sans artifice.

22 mars à 20h

Entrée : 10 EUR (étudiant, chômeur et +65 ans : 8 EUR)

Le Rayon Vert – rue Van Huynegem 32 • Renseignements et réservations : 02.420.21.26 – lerayonvert@skynet.be – www.lerayonvert.be



Stages parent-enfant chez Muriel Orange

Créez des badges en famille

Si vous avez envie de faire plaisir à votre enfant, votre filleul ou votre nièce, ... invitez-les pour un moment de partage et de création. Au vu du succès de la première édition, Muriel Orange continue ses ateliers créatifs en famille.

Pour la deuxième édition, qui aura lieu le dimanche 24 mars, vous créerez des badges originaux : invention, dessin, coloriage et même réalisation grâce à la presse magique. Les mains gauches (et les mains droites) sont les bienvenues, le principal c'est de s'amuser en famille. Il y aura des gâteaux maison et de la grenadine.

Inscrivez-vous ou faites-vous connaître pour être informés des prochaines dates.

Plus d'infos : contact@murielorange.com – 0476.86.52.93

Le dimanche 24 mars, de 14h30 à 16h30

Prix : 12 EUR/parent + 8 EUR/enfant (matériel compris)

Inscriptions par mail : contact@murielorange.com

Atelier de Muriel Orange – Rue Léopold I^{er}, 286 à Jette

Le Centre culturel de Jette



Mardi 5 mars 2013

Cabaret humoristique / Les Nouvelles de l'Espace

Cabaret d'actualité humoristique animé par des comédiens, journalistes, humoristes, fantaisistes et musiciens professionnels. Le cabaret Nouvelles de l'Espace est l'occasion, pour ces mousquetaires de la dérision, de créer des billets d'humeur ou des chansons de circonstance et, pour les personnalités invitées, d'exprimer leur point de vue ou de faire découvrir au public l'une ou l'autre étonnante face cachée de leur personnalité.

L'équipe de chroniqueurs de Jean-Louis Leclercq : Jean-Michel Briou, Dominique Watrin, Anne Simon. Ambianceurs : Renaud Ziegler et Alan Booth. Invité surprise.

Cabaret humoristique : Les Nouvelles de l'Espace

Mardi 5 mars 2013 à 20h

10 EUR – 8 EUR en réservant au 02.426.64.39

Mercredi 6 mars 2013

Ciné Club / L'Exercice de l'Etat

Le ministre des Transports Bertrand Saint-Jean est réveillé en pleine nuit par son directeur de cabinet. Un car a basculé dans un ravin. Il y va, il n'a pas le choix. Ainsi commence l'odyssée d'un homme d'état dans un monde toujours plus complexe et hostile.

Vitesse, lutte de pouvoirs, chaos, crise économique... Tout s'enchaîne et se percute. Une urgence chasse l'autre. A quels sacrifices les hommes sont-ils prêts ? Jusqu'où tiendront-ils, dans un Etat qui dévore ceux qui le servent ?

Ciné Club :

L'Exercice de l'Etat

Mercredi 6 mars 2013 à 20h

Réalisé par Pierre Schoeller. Avec : Olivier Gourmet, Michel Blanc, Zabou Breitman

Entrée : 3 EUR



Vendredi 8 mars 2013

Cabaret littéraire / L'aurore d'Antigone

Outre quelques magnifiques textes castillans de María Zambrano, adaptés pour la première fois en français, vous entendrez des récits et des réflexions, des poèmes et des chants, des comptines et des contes, pour accompagner Antigone des fantômes à la liberté, de l'injustice à l'égalité, du sacrifice à la fraternité, de l'obscurité à la conscience.

Ce récital inédit, « L'aurore d'Antigone », contient de nombreuses œuvres originales ainsi que des emprunts à Rosa Luxemburg, à Pierre Perret, à Anne Sylvestre, à Violetta Parra, à Víctor Jara, à Atahualpa Yupanqui, ... un florilège !

Cabaret littéraire : L'Aurore d'Antigone

Vendredi 8 mars 2013 à 20h

Entrée : 5 EUR. Bar ouvert !

Renseignements : Christine Mironczyk : 0495.14.81.94

A l'occasion de la Journée des Femmes à 19h : inauguration de l'exposition du Collectif Femmes Battues de La Louvière.



Jeudi 14 mars 2013

Soul / Concert Dyna B

Dyna B, ou Géraldine Battesti à la ville, est une demoiselle franco-haïtienne de seulement 21 ans, dont la particularité rare réside dans son pouvoir à se transformer sur scène en une créature aussi bouleversante que majestueuse. A la façon des plus illustres divas afro-américaines, la soul lui colle à la peau et son groove spontané permet à sa personnalité attachante de s'exprimer.

Force est de constater qu'aussitôt que son swing vocal retentit, elle conquiert l'assistance sans tarder. Pour son premier spectacle solo, Dyna B chante ses compositions personnelles en anglais et en français ainsi que des titres de John Lennon et Léonard Cohen. Elle est accompagnée sur scène par le pianiste Marc Keyaert, le guitariste Quentin Halloy et le contrebassiste Pit Mottet.

Infos et extraits vidéo du concert :

www.dyna-b.com

Concert Dyna B

Jeudi 14 mars 2013 à 14h30

10 EUR – 8 EUR en réservant au 02.426.64.39

Vendredi 22 mars 2013

World-Jazz / Concert Madrugada

De sa voix chaude et voluptueuse, Laurence Kabatu, la diva afro-européenne, et son groupe « Madrugada », vous emmènent au cœur d'une musique afro-brésilienne teintée de world/jazz. S'adressant à un très large public, le concert est un savant mélange de compositions originales et de reprises de la musique afro-brésilienne. Beaucoup la connaissent déjà pour l'avoir entendue dans des endroits phares du jazz belge, certains nous la réclamaient.

Laurence Kabatu : chant, lead vocal - Wout Gooris : claviers - Anne Monjoie : flûte - Massimo Formica : guitare - René Calvin : basse - Jacob Chitula : batterie.

Concert Madrugada

Vendredi 22 mars 2013 à 20h30

10 EUR – 8 EUR en réservant au 02.426.64.39

Centre Armillaire :
145 bd de Smet de Naeyer
Renseignements, préventes et réservations : Centre culturel de Jette – 02.426.64.39

Expo photo Amnesty International autour des droits de l'homme

Ouvrez les yeux

Amnesty International se bat depuis de nombreuses années déjà pour le respect des droits humains. Du 14 au 30 mars 2013, l'organisation investit le Palais de Justice avec une exposition de photos intitulée « Devoir de regard ». L'exposition présente une combinaison d'images gravées dans la mémoire collective, ainsi que des témoignages plus intimes sur les violations des droits de l'homme dans le monde entier.



Copyright : Cédric Gerbehaye / Agence VU

Les photographes qui ont collaboré à cette exposition comptent parmi les meilleurs dans leur domaine et font partie d'agences comme AP, Magnum, Noor Images, ... L'exposition d'Amnesty International constitue un hommage à la photographie et fait le lien entre l'engagement de l'organisation et celui des photographes. En témoignant de la souffrance dans le monde ou en racontant des histoires poignantes à travers leurs images, les photographes forment un chaînon essentiel dans la protection des droits de l'homme.

A travers la série de portraits qu'elle présente, Amnesty veut en outre préserver le souvenir de ces hommes et femmes qui ont été emprisonnés, torturés ou tués. Les photos, parfois violentes, parfois choquantes, ne laissent pas impassible et nous rappellent l'importance de se battre pour le respect des droits humains.

Expo photos Amnesty International « Devoir de regard »

Du 14 au 30 mars 2013

Palais de Justice

Place Poelaert, 1 – 1000 Bruxelles

Congo, 2009.

Les enfants-soldats ont représenté jusqu'à 40% des combattants des conflits successifs qu'a connus la République Démocratique du Congo ces dernières années. Les programmes de démobilisation et de réinsertion restent insuffisants pour effacer les traumatismes liés aux années pas-sées au combat. D'autres pays (Sri Lanka, Mexique, Colombie, ...) sont touchés par ce phénomène.

Soirée de soutien pour l'Afrique La santé, un enjeu fondamental

Les asbl Mabele Ya Biso et Baobab-solid'Art-B organisent ensemble « Les vendredis du Monde » pour soutenir des projets en Afrique. Le vendredi 29 mars 2013, elles vous donnent rendez-vous chez Ploef, à partir de 19h, pour partager un repas convivial, discuter et surtout découvrir leurs projets.

A l'occasion de cette édition des « Vendredis du monde », vous pourrez prendre part à un buffet africain et découvrirez le projet « Un dispensaire pour Bondo » (Congo). A 20h, pour illustrer le thème de la soirée, les asbl vous proposent d'assister à la projection du film de Thierry Michel « Donka, radioscopie d'un hôpital africain », tourné en Guinée Konacry. Un débat sur « La santé en Afrique, un enjeu fondamental pour le développement » est donc également au programme. Vous pourrez à cette occasion écouter les témoignages de personnalités du monde médical. Venez en apprendre plus et apporter votre soutien aux asbl.

29 mars 2013

Les vendredis du monde

Ploef – rue Bonaventure, 100 à Jette

19h : buffet africain

20h : projection de film suivie d'un débat

Plus d'infos : Camille Herremans – 0477.77.06.78

